


SOUMETTRE UNE RÉCLAMATION

 **Courriel à reclamation@planmajor.ca**
Prenez une photo de votre facture ou numérisez-la

 **Directement chez le dentiste**
Utilisez l'ID numérique TELUS ADJUDICARE/AUTOBEN 34

 **Application mobile ou portail web**
Connectez-vous à nos différentes plateformes

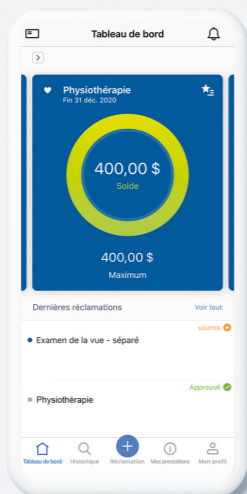
Lors de vos communications, veuillez indiquer: nom, matricule étudiant et numéro de groupe. Pour un remboursement plus rapide, veuillez inclure votre spécimen de chèque.

Les réclamations seront traitées après la fin de la période de modifications et de désistement. Le délai de traitement sera de 6 jours ouvrables suivant la réception.

APPLICATION MOBILE ET PORTAIL WEB



n° de groupe : **56608**
n° de certificat: **matricule étudiant**



Téléchargez l'application **Major Mobile** ou inscrivez-vous sur le **portail web**

- ✓ Réclamez en ligne
- ✓ Recevez vos relevés de prestations
- ✓ Consultez l'historique des réclamations

LE RABAIS- RÉSEAU

En conservant votre couverture, vous bénéficiez de tarifs préférentiels ou de rabais offerts par différents spécialistes.

Groupe visuel Iris
150\$ de rabais pour l'achat de lunettes de prescription
50\$ de rabais pour l'achat d'un forfait annuel de lentilles cornéennes
250\$ de rabais sur la correction de la vision au laser

Énergie Cardio
80\$ de rabais sur l'abonnement annuel *Le Déterminé*

Clinique de Psychologie Québec
10% de rabais sur la première rencontre

Objectif mieux-être +
10\$ de rabais sur tous les soins de 60 minutes et plus

Physiothérapie sn+
10\$ de rabais sur une évaluation
5\$ de rabais sur tous les traitements

Physio-Santé
10% de rabais sur rencontres d'évaluation
10% de rabais sur les traitements de physiothérapie

Veuillez prendre note que les avantages du Rabais-Réseau peuvent changer sans préavis.



Consultez notre site internet
pour d'autres rabais !

CONTACTEZ-NOUS

planmajor.ca
etudiant@planmajor.ca
1 877.976.2567

AGECD |
**ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE
DU CÉGEP DE DRUMMONDVILLE**

Régime d'assurance collective
complémentaire | **2020-2021**



Plan Major.
On parle vrai.



planmajor.ca
etudiant@planmajor.ca
1 877.976.2567



PÉRIODE DE COUVERTURE

1er septembre 2020 —
→ 31 août 2021

Période de couverture complète si vous êtes étudiant-e à la session d'automne et d'hiver. Vous devez acquitter tous les frais institutionnels pour l'activation de la couverture.

NUMÉROS IMPORTANTS

Numéro de certificat	matricule étudiant (DA)
Numéro de groupe-santé et dentaire	56608
Numéro de groupe-accident	SRG 9140579-017
Numéro de groupe-voyage	9426277-027
ID numérique-cabinet dentaire	TELUS ADJUDICARE / AUTOBEN 34

VISITEZ planmajor.ca

POUR PLUS DE DÉTAILS SUR VOTRE RÉGIME

COTISATION

Les cotisations sont facturées à même votre facture institutionnelle et doivent être acquittées avant de pouvoir recevoir un remboursement.

Les cotisations incluent, si applicables, les primes, les frais d'administration, les commissions, les réserves financières et les taxes qui peuvent se rattacher au régime.

Santé complémentaire, Dentaire, Voyage et Accident

Automne – 5 mois 1er septembre au 31 janvier	40 \$
Hiver – 7 mois 1er février au 31 août	40 \$
Total annuel	80 \$

Ajout d'enfants **80 \$** / enfant

Pendant la période de modifications, vous pouvez faire l'ajout d'enfants à charge. Il suffit de compléter le formulaire disponible sur notre site internet et d'effectuer le paiement de la cotisation pour chaque enfant.

FORMATION RÉGULIÈRE OU CONTINUE?

Le régime complémentaire est offert à tous les étudiant-e-s de la formation régulière et continue. Certaines modalités peuvent différer entre les deux types de formations. Consultez notre site internet pour tous les détails.

VOTRE COUVERTURE

Veillez prendre note que le régime n'inclut pas d'assurance médicaments.

Santé complémentaire (Assureur: UV Assurance) 56608

SERVICES PROFESSIONNELS PARAMÉDICAUX

Physiothérapeute *	20\$ / visite	max. combiné 70\$ / couverture	max. global 100\$ / couverture
Chiropraticien-ne*	max. combiné 70\$ / couverture		
Acupuncteur-trice	20\$ / visite	max. combiné 70\$ / couverture	
Podiatre	max. combiné 70\$ / couverture		
Optométriste (examen de la vue)	25\$ / visite	max. 1 visite / 18 mois consécutifs	
	max. 1 visite / 18 mois consécutifs		

*Recommandation médicale requise

FRAIS COMPLÉMENTAIRES

Chambre semi-privée (hospitalisation)	30\$ / jour max. 7 jours consécutifs	max. 250\$ / couverture	max. global 400\$ / couverture
	max. 250\$ / couverture		
Ambulance (par voie terrestre)	60% des frais	max. 250\$ / couverture	
	max. 250\$ / couverture		
Cure de désintoxication fermée (dans un établissement reconnu)	30\$ / jour	max. 1 000\$ à vie	
	max. 1 000\$ à vie		

Dentaire (Assureur: UV Assurance) 56608

Maximum global dentaire par couverture: **230\$**

SOINS DIAGNOSTICS ET PRÉVENTIFS

Examen	50% des frais	sous réserve des maximums prévus au contrat
Nettoyage		
Polissage*		
Radiographie*		

*Certaines limitations peuvent s'appliquer

SOINS DE BASE

Extraction des dents (incluant dents de sagesse)	60% des frais	max. combiné 200\$ / couverture
Plombages (les plombages en composite (blanc) ne sont couverts que pour les dents antérieures.)	50% des frais	

Accident (Assureur: Compagnie d'Assurance AIG du Canada) SRG 9140579-017

Indemnisation en cas de mutilations ou de mort accidentelle	max. 5 000\$	Consultez l'INFO-Accident sur notre site internet
Chiropraticien-ne et Physiothérapeute	max. 300\$	
Soins dentaires en cas d'accident	max. 1 000\$	

Voyage (Assureur: Compagnie d'Assurance AIG du Canada) 9426277-027

Urgence médicale durant un voyage hors province de résidence | **5 millions \$** | durée maximale du voyage : 180 jours
Consultez le **Passeport voyage** sur notre site internet

Les renseignements fournis sont à titre indicatif, les clauses du contrat de couverture prévalent. Certaines limites d'âge peuvent s'appliquer. Un billet médical peut être requis et certains services doivent être rendus par un professionnel reconnu. Il est important de valider l'existence d'autres couvertures et de les comparer.

MODIFICATIONS DE COUVERTURE

Durant la période de modifications, il est possible de vous désister de l'assurance et d'ajouter des enfants à charge. Vous ne pourrez pas vous retirer de votre régime à l'hiver, si vous l'avez conservé à l'automne.

Périodes de désistement et de modifications

Étudiant-e inscrit-e à l'automne | **28 août** → **19 septembre**
Nouvel-le étudiant-e inscrit-e à l'hiver | **28 janvier** → **19 février**

Adhésion et procédure de désistement

L'inscription au régime est automatique. Il est possible de se retirer du régime durant la période de désistement directement sur notre site internet. Le retrait doit être effectué au début de chaque année académique et il n'est pas possible de se retirer partiellement du régime.

Dans le cas d'un désistement, Plan Major remboursera votre cotisation au régime dans les deux semaines suivant la fin de la période de désistement.

COMBINEZ VOS RÉGIMES

Il est possible de coordonner votre régime avec celui de votre employeur, votre conjoint-e et vos parents. Renseignez-vous!

PROGRAMME D'AIDE ÉTUDIANT

Ce service confidentiel vous permet d'obtenir de l'assistance et de l'information diversifiées. Ainsi, vous pouvez recevoir du soutien psychologique et juridique, ou encore des conseils pour votre santé et votre organisation budgétaire. → **1 877.976.2567**

Téléchargez l'application pour avoir accès à un centre de documentation, des trousseaux d'outils, et bien plus!



Les couvertures de votre régime sont offertes par:

Santé/dentaire: UV Assurance | Voyage: AIG du Canada | Accident: AIG du Canada

